



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18773>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **24-18773**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Curage et entretien des réseaux d'assainissements et des stations électromécaniques.

Description : La présente consultation concerne les prestations de curage et d'entretien des réseaux d'assainissements et des stations électromécaniques. Il s'agit de réaliser des prestations de curage et d'entretien du réseau d'assainissement et des stations électromécaniques sur l'ensemble du département du Val-de-Marne, principalement sur les ouvrages d'assainissement départementaux, interdépartementaux et sous les Routes Départementales (R.D.).

Identifiant de la procédure : 6774936f-fce1-4305-a068-1e395778fa42

Identifiant interne : DSEA-2023-22

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90470000 Services de curage des égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90491000 Services d'inspection des égouts

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 28,140,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Langue dans laquelle est rédigé et publié l'avis: français.
Langue dans laquelle les offres sont rédigées: Français.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique -
L'appel d'offres ouvert est la procédure par laquelle l'acheteur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : lot 3 Curage et entretien des stations électromécaniques

Description : La présente consultation concerne les prestations de curage et d'entretien des réseaux d'assainissements et des stations électromécaniques. Il s'agit de réaliser des prestations de curage et d'entretien du réseau d'assainissement et des stations électromécaniques sur l'ensemble du département du Val-de-Marne, principalement sur les ouvrages d'assainissement départementaux, interdépartementaux et sous les Routes Départementales (R.D.).

Identifiant interne : DSEA-2023-22

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90470000 Services de curage des égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90491000 Services d'inspection des égouts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 16/07/2024

Date de fin : 15/07/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,836,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles- L21251 1°, R.21621 à R.21626, R.216213 et R.216214 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Lot n°3: Montant minimum annuel : 0 euros HT et montant maximum annuel : 4 000 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, les montants minimum et maximum seront rapportés au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 5.1.5 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. L'attention des candidats est donc appelée sur le fait qu'en application des dispositions de l'article L. 21122 du Code de la commande publique, le titulaire du marché aura l'obligation, dans le cadre de l'exécution du marché, de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, dans les conditions précisées à l'article 2 du CCAP. Afin d'apprécier avec exactitude la nature des prestations, la configuration des locaux et de prévenir les difficultés qui pourraient survenir au cours de l'exécution, des visites du site seront organisées par l'Administration, durant la mise en consultation du présent marché. La visite des lieux devra impérativement avoir lieu quinze (15) jours francs au moins avant la date limite de remise des offres, soit le mardi 5 mars 2024 au plus tard (cf. pages 12/13 du RC). Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme. Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Chacun des lots fera l'objet d'un accord-cadre. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Une même entreprise ou un même groupement d'entreprises ne pourra être titulaire que d'un seul lot parmi les lots 1 et 2. A cet effet, le candidat doit impérativement préciser, au cas où il transmet une offre pour les deux lots susmentionnés, l'ordre de priorité choisi au sein de l'Acte d'Engagement relatif à chacun de ces lots. Si une entreprise se porte candidate pour les lots 1 et 2, elle devra indiquer dans l'acte d'engagement son ordre de priorité 1 pour le lot qui est son premier choix et 2 pour le lot qui est son second choix. L'absence d'indication ou le fait d'indiquer un ordre de priorité identique pour les deux lots entraînera la non-conformité de la totalité de l'offre remise par le candidat. Ce choix n'est pas à opérer si les entreprises se portent candidates uniquement pour l'un des deux lots considérés. Le lot 3 n'est concerné par cet ordre de priorité.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement ou DC2 accompagné des documents suivants : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature. La liste des véhicules et matériels à moteur thermique avec les caractéristiques techniques des véhicules (fournir les cartes grises) et matériels (tonnage, type et caractéristiques de pompe HP, norme européenne, type de capotage, volume des cuves, caractéristiques phoniques des véhicules, nombre de véhicules par type ...) mis à disposition pour l'exécution des travaux du présent marché. Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier : Pour le lot 3: Principales références pour des prestations de curage des stations électromécaniques réalisés en milieu urbain, Certification de compétence Qualitass ou équivalent, Certification ISO 9001 ou équivalent Certification ISO 45001 ou équivalent, Qualification FNTP 7621 « Travaux en milieux difficiles » ou équivalent, Qualification FNTP 763 « Travaux subaquatique » ou équivalent. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ou DC2 accompagné des documents suivants : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. La liste des véhicules et matériels à moteur thermique avec les caractéristiques techniques des véhicules (fournir les cartes grises) et matériels (tonnage, type et caractéristiques de pompe HP, norme européenne, type de capotage, volume des cuves, caractéristiques phoniques des véhicules, nombre de véhicules par type ...) mis à disposition pour l'exécution des travaux du présent marché. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2.

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique de l'entreprise

Description : Lettre de candidature à la présente consultation et le cas échéant, désignation du mandataire pas ses cotraitants, ou DC1. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Copie du ou des jugements, si le candidat est en redressement judiciaire. Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L5212-1 à L5212-11 du Code du travail. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC1.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : critère environnemental

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations sur la base du détail quantitatif estimatif relatif au lot 3

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867719&orgAcronyme=a8z,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867719&orgAcronyme=a8z)

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867425&orgAcronyme=a8z,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867425&orgAcronyme=a8z)

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 21/03/2024

Informations complémentaires : Cette information et donnée à titre indicatif et la séance n'est pas publique.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Monnaie utilisée : l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L. 21911 à L. 219215 et R. 21911 à R. 219322 du code de la commande publique et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, , les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro.Plus d'information sur le site <https://choruspro.gouv.fr>

Informations relatives aux délais de recours : Selon les dispositions des articles R4211 et L5511 et suivants du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui traite les offres : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : lot 1 Curage des réseaux d'assainissement visitables et non visitables du secteur Est

Description : Il s'agit de réaliser des prestations de curage et d'entretien du réseau d'assainissement et des stations électromécaniques sur l'ensemble du département du Val-de-Marne, principalement sur les ouvrages d'assainissement départementaux, interdépartementaux et sous les Routes Départementales (R.D.).

Identifiant interne : DSEA-2023-22

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90470000 Services de curage des égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90491000 Services d'inspection des égouts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/08/2024

Date de fin : 04/08/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,924,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L21251 1°, R.21621 à R.21626, R.216213 et R.216214 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Lot n°1: Montant minimum annuel : 0 euros HT et montant maximum annuel : 3 000 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, les montants minimum et maximum seront rapportés au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 5.1.5 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché (lot 1), reconductions comprises. L'accord cadre prendra effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de réception des offres. L'attention des candidats est donc appelée sur le fait qu'en application des dispositions de l'article L. 21122 du Code de la commande

publique, le titulaire du marché aura l'obligation, dans le cadre de l'exécution du marché, de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, dans les conditions précisées à l'article 2 du CCAP. Afin d'apprécier avec exactitude la nature des prestations, la configuration des locaux et de prévenir les difficultés qui pourraient survenir au cours de l'exécution, des visites du site seront organisées par l'Administration, durant la mise en consultation du présent marché. La visite des lieux devra impérativement avoir lieu quinze (15) jours francs au moins avant la date limite de remise des offres, soit le mardi 5 mars 2024 au plus tard (cf. pages 12/13 du RC). Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme. Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Chacun des lots fera l'objet d'un accord-cadre. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Une même entreprise ou un même groupement d'entreprises ne pourra être titulaire que d'un seul lot parmi les lots 1 et 2. A cet effet, le candidat doit impérativement préciser, au cas où il transmet une offre pour les deux lots susmentionnés, l'ordre de priorité choisi au sein de l'Acte d'Engagement relatif à chacun de ces lots. Si une entreprise se porte candidate pour les lots 1 et 2, elle devra indiquer dans l'acte d'engagement son ordre de priorité 1 pour le lot qui est son premier choix et 2 pour le lot qui est son second choix. L'absence d'indication ou le fait d'indiquer un ordre de priorité identique pour les deux lots entraînera la non-conformité de la totalité de l'offre remise par le candidat. Ce choix n'est pas à opérer si les entreprises se portent candidates uniquement pour l'un des deux lots considérés. Le lot 3 n'est concerné par cet ordre de priorité.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement ou DC2 accompagné des documents suivants : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature. La liste des véhicules et matériels à moteur thermique avec les caractéristiques techniques des véhicules (fournir les cartes grises) et matériels (tonnage, type et caractéristiques de pompe HP, norme européenne, type de capotage, volume des cuves, caractéristiques phoniques des véhicules, nombre de véhicules par type ...) mis à disposition pour l'exécution des travaux du présent marché. Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier : Pour les lots 1 et 2 : Principales

références pour des prestations de curage des réseaux d'assainissement réalisés en milieu urbain. Certification de compétence Qualitass Certification ISO 9001 ou équivalent Certification ISO 45001 ou équivalent Qualification MASE Qualification FNTP 5422 Station de pompage EU < à 250 m³/h, Qualification FNTP 763 « Travaux subaquatique » ou équivalent, Qualification FNTP 5222 « Réparation ponctuelle en place » ou équivalent. Qualification Cofrac 12.1.2. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement ou DC2 accompagné des documents suivants : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2.

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise.

Description : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement ou DC1. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail Copie du ou des jugements, si le candidat est en redressement judiciaire. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC1.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Sera jugé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif relatif au lot 1

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : sera apprécié à l'aide des éléments fournis au sein du mémoire technique

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867719&orgAcronyme=a8z,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867719&orgAcronyme=a8z)

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867719&orgAcronyme=a8z>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 21/03/2024

Informations complémentaires : Cette information est donnée à titre indicatif et la séance n'est pas publique.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L. 21911 à L. 219215 et R. 21911 à R. 219322 du code de la commande publique et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://choruspro.gouv.fr>

Informations relatives aux délais de recours : Selon les dispositions des articles R4211 et L5511 et suivants du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui traite les offres : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : lot 2 Curage des réseaux d'assainissement visitables et non visitables du secteur Ouest

Description : La présente consultation concerne les prestations de curage et d'entretien des réseaux d'assainissements et des stations électromécaniques. Il s'agit de réaliser des prestations de curage et d'entretien du réseau d'assainissement et des stations électromécaniques sur l'ensemble du département du Val-de-Marne, principalement sur les ouvrages d'assainissement départementaux, interdépartementaux et sous les Routes Départementales (R.D.).

Identifiant interne : DSEA-2023-22

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90470000 Services de curage des égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90491000 Services d'inspection des égouts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 09/07/2024

Date de fin : 08/07/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,380,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles-L21251 1°, R.21621 à R.21626, R.216213 et R.216214 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Lot n°2: Montant minimum annuel : 0 euros HT et montant maximum annuel : 3 000 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, les montants minimum et maximum seront rapportés au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 5.1.5 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de réception des offres. L'attention des candidats est donc appelée sur le fait qu'en application des dispositions de l'article L. 21122 du Code de la commande publique, le titulaire du marché aura l'obligation, dans le cadre de l'exécution du marché, de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, dans les conditions précisées à l'article 2 du CCAP. Afin d'apprécier avec exactitude la nature des prestations, la configuration des locaux et de prévenir les difficultés qui pourraient survenir au cours de l'exécution, des visites du site seront organisées par l'Administration, durant la mise en consultation du présent marché. La visite des lieux devra impérativement avoir lieu quinze (15) jours francs au moins avant la date limite de remise des offres, soit le mardi 5 mars 2024 au plus tard (cf. pages 12/13 du RC). Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme. Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Chacun des lots fera l'objet d'un accord-cadre. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Une même entreprise ou un même groupement d'entreprises ne pourra être titulaire que d'un seul lot parmi les lots 1 et 2. A cet effet, le candidat doit impérativement préciser, au cas où il transmet une offre pour les deux lots susmentionnés, l'ordre de priorité choisi au sein de l'Acte d'Engagement relatif à chacun de ces lots. Si une entreprise se porte candidate pour les lots 1 et 2, elle devra indiquer dans l'acte d'engagement son ordre de priorité 1 pour le lot qui est son premier choix et 2 pour le lot qui est son second choix. L'absence d'indication ou le fait d'indiquer un ordre de priorité identique pour les deux lots entraînera la non-conformité de la totalité de l'offre remise par le candidat. Ce choix n'est pas à opérer si les entreprises se portent candidates uniquement pour l'un des deux lots considérés. Le lot 3 n'est concerné par cet ordre de priorité.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement ou DC2 accompagné des documents suivants : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2.

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise.

Description : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement ou DC1. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner . Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail. Copie du ou des jugements, si le candidat est en redressement judiciaire. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC1.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement ou DC2 accompagné des documents suivants : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature. La liste des véhicules et matériels à moteur thermique avec les caractéristiques techniques des véhicules (fournir les cartes grises) et matériels (tonnage, type et caractéristiques de pompe HP, norme européenne, type de capotage, volume des cuves, caractéristiques phoniques des véhicules, nombre de véhicules par type ...) mis à disposition pour l'exécution des travaux du présent marché. Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier : Pour les lots 1 et 2 : Principales références pour des prestations de curage des réseaux d'assainissement réalisés en milieu urbain. Certification de compétence Qualitass Certification ISO 9001 ou équivalent Certification ISO 45001 ou équivalent Qualification MASE Qualification FNTP 5422 Station de pompage EU < à 250 m³/h, Qualification FNTP 763 « Travaux subaquatique » ou équivalent, Qualification FNTP 5222 « Réparation ponctuelle en place » ou équivalent. Qualification Cofrac 12.1.2 Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : sera apprécié à l'aide des éléments fournis au sein du mémoire technique

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Sera jugé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif relatif au lot 2

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867719&orgAcronyme=a8z,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867719&orgAcronyme=a8z)

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867719&orgAcronyme=a8z>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 21/03/2024

Informations complémentaires : Cette information et donnée à titre indicatif et la séance n'est pas publique.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement

de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L. 21911 à L. 219215 et R. 21911 à R. 219322 du code de la commande publique et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://choruspro.gouv.fr>

Informations relatives aux délais de recours : Selon les dispositions des articles R4211 et L5511 et suivants du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui traite les offres : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle case postale 8630

Ville : Melun cedex

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : +33 160566630

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Numéro d'enregistrement : 22940028800010

Département : Direction des Services de L'Assainissement et de l'Environnement

Adresse postale : Hôtel du Département 21-29 avenue du Général de Gaulle

Ville : Creteil cedex

Code postal : 94054

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Président du Département du Val-de-Marne

Adresse électronique : dsea@valdemarne.fr

Téléphone : 8693

Adresse internet : <http://www.valdemarne.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 424e20d0-7ea9-4e40-acf9-252ca6a3fc5c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/02/2024 à 17:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/02/2024